

Procès-verbal : Véronique Piatti Bretton

Lieu : Association Cerebral Genève

1. ACCUEIL DES PERSONNES PRESENTES

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente, ouvre la 57^{ème} Assemblée générale ordinaire et rappelle qu'une liste des membres excusés est disponible à l'entrée, où se trouve également le PV de la précédente Assemblée générale ainsi que le rapport d'activité 2014. Une verrée conclura la soirée afin de poursuivre de façon plus informelle les discussions.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUIN 2014

Le procès-verbal de la 56^{ème} Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

4. RAPPORT ANNUEL 2014 DU COMITE

Pascal Rivollet passe la parole à Mme Nicole Renaud Zurbriggen, présidente.

Rapport annuel du comité, Nicole Renaud Zurbriggen

Tout d'abord, en raison de travaux de rénovation, l'installation du foyer Clair Bois Lancy dans nos locaux durant la semaine afin de permettre une meilleure qualité de vie aux résidents et au personnel de cette institution. Cette situation nous remplit de joie pour plusieurs raisons. Tout d'abord ce pavillon a été construit pour être utilisé et c'est un gâchis de le laisser vide durant la semaine. Ensuite, nous sommes ravis de pouvoir aider une institution avec qui nous avons développé des liens forts de partenariat. En plus, il y a une réelle pénurie de locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite et si nous avons eu le double de surface à offrir, M. Gance directeur à Lancy aurait été preneur. Enfin, last but not least, c'est une excellente nouvelle pour nos finances, et cela permet à l'association de remplir sa mission.

L'autre bonne nouvelle, c'est notre concert qui a eu lieu le 23 novembre 2014, en collaboration avec l'orchestre symphonique des 3-Chênes avec M. Michel Tirabosco, comme soliste, artiste de renommée internationale très connu et très aimé à Genève. Pour faire court, le concert a été triomphal, nous avons reçu des commentaires dithyrambiques, et il y a quelques jours, donc 6 mois après l'événement, une spectatrice me confiait : « Vous savez, il y avait vraiment une atmosphère extraordinaire dans la salle. » Je ne vous cache pas que derrière cette réussite, il y a eu énormément de travail pour le comité, sans compter les abus notoires de chocolat. Ce qui compte dans cet événement, c'est le rassemblement de personnes valides ou en situation de handicap, la visibilité de notre association, le renforcement de liens avec nos membres et l'engagement de nombreux bénévoles dans la tâche. Finalement, il y a eu un très joli bénéfice de 18'500 francs qui a largement dépassé nos objectifs.

Et puis, au-delà des événements visibles, il faut faire mention du travail invisible réalisé par les membres du comité et la secrétaire générale. En effet, depuis plusieurs années nous sommes soucieux d'assurer la pérennité financière de notre association, Dans ce cadre, nous avons déjà réfléchi à différents projets, nous avons établi des contacts, il y a eu des rencontres, mais pour l'instant, rien n'a pu encore se concrétiser. Pour reprendre les mots d'Albert Einstein : « **Je n'ai pas échoué, j'ai trouvé dix mille moyens qui ne**

fonctionnent pas ». Donc, nous en sommes encore au stade des essais, mais nul n'est à l'abri d'une réussite.

En ce qui concerne nos projets directs pour l'association, il est impératif de renforcer l'équipe du secrétariat, car Mesdames Piatti et Brunel travaillent en sous-effectif depuis plusieurs années. Malgré cette situation, elles ont continué d'assurer des prestations d'une qualité remarquable, mais maintenant cette situation ne peut plus durer. Nous tenons à elles et nous ne voudrions pas qu'elles finissent par le payer sur le plan de leur santé. Nous devons donner à Mme Piatti les moyens de son action, lui permettre de créer des projets sur le long terme et de développer tout ce qu'elle met déjà en œuvre dans le domaine de la recherche de fonds.

Il s'agit de penser l'avenir pour assurer les meilleurs moyens possibles à notre association de continuer sa mission. L'un de nos sujets-clé de réflexion concerne les prestations offertes à nos membres. Tout ce qui a été dit l'an dernier à cette assemblée générale continue d'être vrai. A Genève, comme partout ailleurs dans le monde occidental, nous nous trouvons dans une situation de vieillissement de la population. Au fil du temps, des personnes IMC âgées de 45 ou 55 ans deviennent membre de notre association pour bénéficier de prestations de loisirs. En effet, sur le canton de Genève, nous sommes l'association qui prend en charge les personnes les plus lourdement atteintes dans leur santé. Certaines personnes qui avaient la possibilité de passer des week-ends chez leurs parents ne le peuvent plus car ces derniers sont trop âgés. Les institutions cherchent donc à leur offrir des possibilités alternatives et se tournent naturellement vers Cerebral qui fait partie du dispositif de loisirs.

Comme vous le savez, nous assurons une prise en charge minimale de 1 pour 1, et dans certaines situations particulières, la situation exige de passer à 2 pour 1. Donc les frais de personnel sont très élevés et les demandes augmentent constamment. Nous sommes victimes de notre succès. Afin de répondre le mieux possible à la demande et avec la volonté de faire profiter directement nos membres d'un maximum de prestations, nous avons fait un gros effort financier pour organiser un séjour supplémentaire (le 7^{ème}) dont le coût est de 50'000 francs. (Avec 83 participants contre 74). Comme vous l'aurez vu dans le rapport d'activité, nous avons aussi augmenté le nombre de Week-end en passant de 29 à 31 week-ends, et le nombre de bénéficiaires de 76 à 90.

Alors la question est, jusqu'à quand pourrons-nous continuer ainsi ? Car il ne faut pas se voiler la face, nous vivons dans un monde en constante évolution, où ce qui était acquis hier, ne le sera pas forcément demain. Depuis 1958, année de création de l'association Cerebral, le contexte social et politique s'est transformé. Nous sommes passés du groupement associatif de bonne volonté à un secrétariat professionnel dont le fonctionnement ressemble à une institution, sans toutefois bénéficier des mêmes moyens. Nous dépendons d'un contrat de prestation pour toucher des subventions, nous devons rendre des comptes non seulement aux membres de l'association mais aussi aux pouvoirs politiques.

Entre-temps, les attentes des parents ont aussi beaucoup changé. Avant, on venait à l'association pour trouver de l'information, maintenant il suffit d'un clic sur Internet pour avoir accès à l'intégralité du savoir humain. Avant, on venait pour échanger et recevoir du soutien de la part d'autres parents, maintenant on a les forums de discussion en ligne, les réseaux sociaux et les consultations individuelles chez les professionnels de la santé.

Tout ceci nous interroge sur le rôle des associations de parents et leur devenir. Qui sommes-nous et que voulons-nous ? Quels sont les besoins actuels des parents ? Quelles stratégies employer pour les satisfaire ? Comment pouvons-nous unir nos forces afin de construire le monde de demain ? Comme vous le savez, une association appartient à ses membres et il est nécessaire que ces derniers soient partie prenante de la vie associative. Les parents ne doivent pas lâcher prise car les combats ne sont de loin pas terminés. Nicolas de Tonnac, notre invité, ne se fait guère d'illusion. Je cite : « **Je suis convaincu que si nos conditions de vie se dégradent de manière significative, en Suisse comme en Europe, il y aurait des politiciens pour poser la question de la nécessité d'aider des personnes en situation de handicap** ».

Nous savons tous que les personnes IMC et plus encore, les personnes polyhandicapées, requièrent des soins très particuliers, très ciblés. La liste de leurs difficultés est longue et en termes d'égalité, un sujet sur lequel nos membres sont particulièrement désavantagés, concerne la mobilité, que ce soit dans l'accessibilité des locaux ou à travers l'usage des moyens de transports. Selon la constitution, tout bâtiment

nouveau ou existant doit être rendu accessible à tous, chaque fois que c'est réalisable et que les coûts ne sont pas prohibitifs. On aimerait voir des progrès rapides dans ce domaine.

De même, nos membres sont tributaires de transports spécialisés la plupart du temps, faute d'être en mesure de prendre les transports publics. Cette dépense grève leur budget. Trop souvent, il y a renoncement aux activités en raison du prix de la course. Plus grave encore, le prix des transports impacte négativement les personnes qui vivent dans leur famille et fréquentent les centres de jour. Chaque jour des sommes considérables sont dépensées pour que les personnes se rendent sur leur lieu d'activité. A ce sujet, il serait bon que l'Etat investisse davantage dans ces structures. Les centres de jour sont comparativement moins bien subventionnés que les structures d'internat, alors que leur coût est beaucoup moins élevé et que les familles s'investissent pour garder leur enfant à domicile. C'est le monde à l'envers ! N'est-ce pas l'Etat qui plaide pour l'entraide et la qualité des liens familiaux et sociaux ?

Heureusement, les choses bougent aussi dans un sens positif dans le canton de Genève. A travers la plateforme de la FéGAPH (fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et leurs proches), à laquelle notre association participe il y a une volonté de faire avancer les choses, en impliquant aussi les politiciens. Des thématiques telles que la citoyenneté, le libre accès des lieux destinés au public, l'école inclusive, les places en institution sont au programme, avec pour volonté d'aboutir à des solutions concrètes.

Sur le plan de la santé il y a aussi des progrès. A l'hôpital cantonal, le professeur Arnaud Perrier, Madame Séverine Lalive, membre de notre comité, et toute une série de professionnels s'activent afin d'améliorer l'accueil aux personnes en situation de handicap aux urgences et également durant leur séjour hospitalier.

La créativité émerge des groupes. Il s'agit de devenir une force de proposition. Connaissez-vous la légende du Colibri : Un jour, dit une légende amérindienne, il y eut un immense incendie dans la forêt. Les animaux terrifiés assistaient impuissants au désastre. Tous, sauf le petit colibri qui s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. « Je sais bien que je n'y arriverai pas tout seul mais je fais ma part », disait-il.

Et puis, on a tous besoin de rêve. Grâce à nos barakafées, le nom de Cerebral va briller cet automne jusqu'aux confins Maroc. Isabelle Cornu et Catherine Stadelman, vont participer à un raid dans le désert, le Cap Femina Adventure, dans leur 4X4. Notre nom sera visible sur leurs véhicules durant toute la Course et elles parlent de notre association durant leur campagne publicitaire. Bonne chance à elles.

Et puis l'association Cerebral ne pourrait pas exister sans l'aide de nombreux acteurs. Nous remercions donc : nos **partenaires** que sont les autorités cantonales, les institutions et bien sûr notre association faïtière Cerebral Suisse. Nous remercions **les donateurs**, c'est-à-dire tous ceux qui soutiennent notre action et croient fermement en la mission de Cerebral. Les **bénévoles**. En premier lieu, nos chauffeurs qui assurent presque chaque semaine les transports des jeunes aux séances de massage ou aux groupes de discussion, dans des conditions de circulation de plus en plus difficiles. Les bénévoles du concert, qui ont œuvré sans relâche cet automne. Les bénévoles qui nous aident sur le plan administratif, par exemple dans l'envoi des programmes d'activité. Les **acteurs de nos prestations** : que ferions-nous sans les responsables, les moniteurs, les masseurs qui poursuivent leur action auprès de nos jeunes avec gentillesse et dévouement. Le **comité**, qui se réunit régulièrement et qui parfois doit prendre des décisions difficiles quant à l'avenir de l'association. Les fées du **secrétariat**, c'est une version onésienne de fées, elles n'ont pas de véhicule 4X4 mais tout au long de l'année, elles déploient énergie, courage et habileté pour faire fonctionner l'association. La fée secrétaire générale, la fée coordinatrice et la fée comptable forment un magnifique trio. Un grand merci pour leur professionnalisme. Enfin nous remercions du fond du cœur les personnes en situation de handicap qui nous offrent leurs sourires, malgré les difficultés et qui nous apprennent à devenir chaque jour un peu plus humains. Romain le responsable des week-ends enfants m'a dit un jour : « **Mais c'est que du bonheur** ».

5. PRESENTATION DES COMPTES 2014

Pascal Rivollet, trésorier, présente les comptes 2014. En termes d'exploitation, il relève l'augmentation des dépenses et recettes, en lien avec l'augmentation du nombre de prestations proposées aux membres. Au niveau du bilan, il apparaît désormais des comptes différenciés pour les fonds affectés.

Damien Astolfi, réviseur de la fiduciaire Brandt, rappelle les directives légales auxquelles nous sommes soumis dans le cadre du contrôle restreint et relève que Cerebral Genève est conforme aux dispositions, à l'exception d'une dérogation aux RPC admise, concernant la non séparation des frais administratifs par rapport aux charges d'exploitation. Il souligne le fait que Mmes Fellay et Piatti Bretton font un travail professionnel et qu'il est agréable de procéder à la révision dans de telles conditions.

En l'absence de questions de la part des personnes présentes, il est procédé au vote et les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité.

6. COTISATIONS

Les cotisations annuelles sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

7. ELECTION DU REVISEUR

Pascal Rivollet annonce que la Fiduciaire Brandt est arrivée au terme de son mandat de révision, conformément aux directives de l'Etat de Genève. Il remercie M. Astolfi pour le travail effectué et l'excellente collaboration qui a été instaurée.

Le comité a choisi la fiduciaire Berney et Associés pour succéder à la Fiduciaire Brandt. Il est procédé au vote du nouvel organe de révision, accepté à l'unanimité.

8. ELECTION DU COMITE DE L'ASSOCIATION

Le comité n'enregistre pas de démission cette année et il a le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Mme Marie Le Guisquet, maman de Tristan, 17 ans, élève à Clair Bois Lancy et qui fréquente depuis de nombreuses années les week-ends et séjours de notre association.

Se présentent donc au comité de Cerebral Genève :

Nicole Renaud Zurbriggen, présidente
Pascal Rivollet, trésorier
Edouard Kiper, membre
Séverine Lalive Raemy, membre
Marie Le Guisquet, membre
Jacqueline Léon, membre
Raffaella Meakin, membre
Pierre Alain Goetschmann, membre extraordinaire

L'ensemble du comité est élu par acclamation.

9. DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pascal Rivollet donne la parole à M. Pierre Coucourde, directeur de la Fondation Clair Bois. M. Coucourde adresse à l'assemblée les salutations de M. Horace Gauthier, président de la Fondation, absent pour des raisons professionnelles. Il relève que la Fondation Clair Bois se porte bien et qu'elle s'apprête à fêter son 40^{ème} anniversaire, le 13 juin prochain.

Nul ne l'ignore, mais la Fondation Clair Bois est en phase de rénovation de ses différents lieux de vie, rénovation qui s'effectue à la lumière de la Convention des Nations-Unies pour les droits des personnes handicapées. A Chambésy, c'est une nouvelle place de jeux qui a été inaugurée et le confort général du bâtiment est en phase d'amélioration. Une réflexion est en cours pour pouvoir augmenter la capacité

d'accueil du foyer. A Lancy, l'enveloppe extérieure est terminée, c'est un bâtiment très coloré qui s'offre à la vue des passants. Le 3^{ème} étage sera fonctionnel dès septembre prochain et il restera finalement tout l'aménagement intérieur des autres étages. M Coucourde en profite pour remercier Mme Renaud Zurbriggen, présidente de Cerebral, pour l'excellent partenariat instauré avec Lancy, tant du point de vue de la mise à disposition des locaux de Cerebral, que dans le relais des préoccupations des parents. Il remercie également Marc Gance et Michèle Perrelet, qui mettent tout en œuvre pour offrir des conditions d'accueil dignes aux enfants, dans des conditions de travail difficile pour les collaborateurs. Il remercie aussi Pinchat qui soulage également Lancy, en mettant des locaux à disposition. A propos de Pinchat, des rénovations sont en cours dans la partie la plus ancienne du foyer. Aux Minoteries, M. Coucourde informe que l'appartement de transition (pour une vie indépendante) est désormais complètement occupé et qu'Exæquo et Léman Bleu travaillent sur la convention onusienne.

Pour terminer, M. Coucourde annonce la fin des travaux du Nouveau Prieuré pour mai-juin 2016. Ce sont 24 places qui seront ainsi créées, mais dont il faut déjà dire qu'elles seront toutes occupées dès 2017. Pour faire face aux besoins de places, des réflexions sont en cours pour l'acquisition d'appartements proches des foyers. En conclusion, disons que Clair Bois ne manque pas de projets.

Tout à tour, Pascal Rivollet et Nicole Renaud Zurbriggen remercient chacun d'être venu. Puis Mme Renaud Zurbriggen présente M. Nicolas de Tonnac et lui passe la parole, pour son exposé intitulé : « **Le handicap tremplin pour moi et pour l'autre** ».

